



# AVIS PUBLIC

## DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE de la 3<sup>e</sup> année du rôle triennal 2020-2021-2022

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges :

Que l'exercice financier 2022 est le troisième exercice auquel s'applique le rôle triennal d'évaluation 2020-2021-2022 décrété par la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges;

Que l'exercice ci-dessus mentionné s'applique au rôle d'évaluation foncière et annexe, le tout conformément à la Loi;

Que le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges pour le troisième exercice financier (2021) du rôle triennal a été déposé au bureau du secrétaire-trésorier et est disponible pour consultation sur les heures normales d'ouverture;

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,  
le 10 septembre 2021

Avis numéro: 2021-69

Martin Leith, secrétaire-trésorier et  
directeur général adjoint


## CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Martin Leith, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil :

1. Hôtel de ville (150, rue du Moulin)
2. Bibliothèque (33, rue de l'Église)
3. Église (3242, avenue Royale)
4. Marché Bonichoix (3175 avenue Royale)
5. Marché Mont-Ste-Anne (1899, boul. les Neiges)
6. Garage Daniel Morency (4571, avenue Royale)
7. Chapelle (45, rue de la Martre)

le 10 septembre 2021, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 10 septembre 2021.



Martin Leith, secrétaire-trésorier et  
directeur général adjoint